

**CONTRAT DE VIE EDUCATIVE EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
AU LYCEE PROFESSIONNEL RENE CHAR**

Tous les cours d'EPS sont obligatoires. L'EPS est évaluée, pour tous les examens, en cours de formation, c'est-à-dire à chaque fin de cycle, coefficient 1.

INAPTITUDE à la pratique de l'EPS :

En cas d'inaptitude, les élèves pourront pratiquer des activités adaptées à leur handicap. (voir règlement ci-joint).

ASSIDUITE :

Tout absence aux cours d'EPS devra être justifiée par un billet de rentrée, signé par les parents. Celui-ci sera d'abord visé par le personnel de la vie scolaire puis présenté au professeur lors de l'appel.

PONCTUALITE :

Il est nécessaire, pour éviter toute perturbation du cours, que vous soyez ponctuel. Tout retard devra être justifié par une autorisation de se rendre en cours délivré par le personnel de la vie scolaire et présentée au professeur dès votre arrivée. Ce dernier vous autorisera à rentrer en cours ou non.

LA TENUE D'EPS :

La tenue d'EPS doit être complète à chaque cours ; c'est une TENUE DE TRAVAIL qui doit répondre à 3 exigences :

1°) LA SECURITE :

Vous laisserez, au vestiaire, tout objet dur, au risque de vous blesser, blesser quelqu'un, casser ou perdre l'objet. (Ex : bijoux, montre, ceinture, baladeur casquette ...). Ceux-ci pourront être laissés dans les vestiaires qui sont fermés à clef pendant toute la durée du cours.

Toutefois, l'établissement décline toute responsabilité en matière de vol conformément aux instructions officielles.

- a) Les chaussures de sport seront à semelles amortissantes pour préserver l'intégrité corporelle lors de la pratique. Les lacets seront serrés tout au long du cours.
- b) Un élastique retiendra les cheveux longs.
- c) Il ne vous est pas autorisé de manger ou mâcher du chewing gum pendant les cours.

2°) L'HYGIENE :

- a) la tenue d'EPS doit être obligatoirement différente de la tenue de ville. Un temps sera consacré en fin de cours, pour vous permettre de prendre une douche...express !
- b) Il est très fortement recommandé d'apporter une bouteille d'eau (uniquement) sur le lieu du cours ; il vous sera autorisé de boire pendant le cours aux moments réservés à cela.

3°) L'AISANCE :

Les vêtements de sport seront en matière élastique permettant des mouvements amples, adaptés à l'activité et à la température ambiante, en coton de préférence. Le jean ou autre toile sont à proscrire.

REGLE DE VIE :

Pour le bien être de tous, il est nécessaire que chacun respecte l'ensemble du personnel du lycée, du gymnase, les autres camarades et le matériel mis à sa disposition...

LA PROGRAMMATION DES ACTIVITES PHYSIQUE :

Le programme et la durée des cycles des activités sportives seront donnés pour l'année entière, le plus tôt possible, en fonction de :

- La répartition des installations entre les différents utilisateurs (lycée professionnel et lycée polyvalent)
- Du programme d'examen des classes de terminale qui sont prioritaires.
- De la spécificité de la section que vous avez choisie.
- De vos motivations quand c'est possible.
- Pour une meilleure gestion du temps et un travail plus efficace, les dates des contrôles et d'examen seront données en début de cycle ainsi que les critères d'évaluation.

L' ASSOCIATION SPORTIVE :

Nous vous encourageons vivement à profiter des activités que vous propose l'ASSOCIATION SPORTIVE du lycée.

Prenez une licence : 15 € seulement pour TOUTES les activités, durant TOUTE l'année !!!

Nous vous proposons les activités suivantes :

BADMINTON, TENNIS DE TABLE, VOLLEY BALL, HAND BALL, BASKET BALL, RUGBY, DANSE : HIP HOP, ORIENTALE (autres si proposition de votre part), STEP, ATHLETISME, APPN (Activités Physiques de Pleine Nature) : ESCALADE, VTT, COURSE D'ORIENTATION, CANOE; JUDO, AIKIDO

Les entraînements, sauf les APPN, se font de 12h10 à 13h et de 13h à 14h les Lundis, Mardis, Jeudis et vendredis.

Les Mercredis après midi sont réservés aux rencontres, matchs, sorties APPN avec les autres établissements.

Le planning des entraînements et des sorties seront affichés sur le panneau : »ASSOCIATION SPORTIVE » qui se situe dans le hall devant la Cafétéria et à la vie scolaire. CONSULTEZ LE TOUS LES JOURS !!!

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS LORS DU FORUM DE L'AS : LUNDI et MARDI SEPTEMBRE dans le grand hall de 12h30 à 13h 45

UN POT D'ACCUEIL POUR TOUS LES NOUVEAUX LICENCIÉS ET CEUX DE L'AN DERNIER VOUS SERA OFFERT le : de à

L'ASSEMBLEE GENERALE ? à laquelle vous êtes vivement convié(e) se tiendra le : de à

VENEZ TRES NOMBREUX NOUS REJOINDRE !!!

Ce contrat doit être connu accepté et suivi par tous afin que votre passage au lycée René CHAR soit le plus agréable possible.

BONNE ANNEE SCOLAIRE A TOUS

Mme GAY
PROVISEURE

M HARIG
PROVISEUR
ADJOINT

Mme BONASTRE
CONSEILLERE
PRINCIPALE
D'EDUCATION

Mme : MALMEZET et MENDEZ
M AZZAZ
PROFESSEURS D'EPS